
REVUE INTERNATIONALE de la Croix-Rouge

Avis aux lecteurs.

Pour assembler, selon un ordre méthodique, les diverses matières que lui fourniront les activités du Comité international pendant la guerre, la REVUE INTERNATIONALE publiera en tête de ses numéros, pour autant que les circonstances le permettront, les deux parties que voici :

I. *Le Comité international de la Croix-Rouge et la guerre.*

Cette partie comprendra :

a) tout ce qui ne touche pas directement aux victimes de la guerre actuelle, tant les militaires que les civils, dépasse le cadre de l'activité proprement dite de l'Agence centrale des prisonniers de guerre et peut constituer un résultat acquis pour l'avenir (application des Conventions existantes, aussi bien que des projets de Conventions élaborés mais non encore adoptés par une Conférence diplomatique) ;

b) tout ce qui peut, dans l'activité actuelle du Comité international, être considéré comme la prolongation pendant la guerre du travail de paix du Comité international.

II. *L'Agence centrale des prisonniers de guerre.*

Cette seconde partie sera ainsi subdivisée :

A) La Commission centrale, directrice de l'Agence.

B) Les Missions du Comité international de la Croix-Rouge.

C) La Chronique de l'Agence.

D) Questions sanitaires traitées par l'Agence.

Avis aux lecteurs.

Comme en toute délimitation, certaines matières pourraient légitimement être rangées dans l'un et l'autre chapitre; on s'efforcera de les classer dans celui où les lecteurs les chercheront le plus naturellement, et, par des notes et références, on facilitera, autant que possible, toute étude ultérieure sur l'œuvre du Comité international.

A ces deux parties feront suite les rubriques déjà connues des lecteurs :

- III. *Articles portant la signature de leurs auteurs.*
- IV. *Notes et documents émanant des divers pays.*
- V. *Protection des populations civiles.*
- VI. *Chronique.*
- VII. *Bibliographie. — A travers les revues.*

* * *

Le BULLETIN INTERNATIONAL continuera à publier les circulaires du Comité international, les communications et appels conjoints du Comité et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le sommaire du Bulletin de la Ligue. Il rendra compte, comme il l'a toujours fait, des activités des Sociétés nationales, et tout particulièrement de leurs efforts pour soulager les maux de la guerre.